

Le 29 juillet 2020.

La loi Bioéthique et ses inévitables dérives.

Après la négation du genre homme/femme qui oblige les enfants à ne plus savoir s'ils sont filles ou garçons, l'entreprise de dénaturation de l'humain se poursuit inexorablement.

La loi bioéthique n'a d'éthique que le nom. Elle laissera le champ libre aux apprentis sorciers, qui aujourd'hui, dans un accès à un eugénisme fou, trieront les embryons pour écarter ceux atteints par une « anomalie », et demain se permettront entre-autre, de choisir la couleur des yeux du futur bébé comme on cocherait des options payantes sur un carnet de commande.

Elle nie et abroge la nécessité d'un père pour l'équilibre de l'enfant, ne serait-ce que pour sa filiation, et le réduit à devenir un simple géniteur fournissant la cellule nécessaire à la conception, comme si cela était suffisant.

Elle débouchera immanquablement sur la marchandisation du corps des femmes, afin qu'un utérus ne soit plus un réceptacle pour la vie, mais bien une usine à bébés, à la disposition de tous. Pire! Un jour, des « êtres » sans genre achèteront des enfants en magasin et dès les premiers pleurs, s'en débarrasseront comme un vulgaire produit.

Nul n'est besoin d'adhérer à « La manif pour tous » pour comprendre qu'un enfant n'est pas une marchandise ni un caprice que l'on peut "désirer" comme un paquet de bonbons. Cette loi est d'une gravité sans nom, qui, sous couvert de "donner accès" à tous à la maternité, nie tout simplement la nature même de la naissance d'un enfant, celle qui allie le masculin et le féminin sacrés.